



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 avril 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 2000

**Fourniture de mobilier pour les services municipaux de la Ville de Niort -
Lot n°2 - Mobilier de stockage et de tri - Avenant passé avec la société
FL&CO**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200205

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000

Direction du Secrétariat Général

**Fourniture de mobilier pour les services municipaux de la Ville
de Niort - Lot n°2 - Mobilier de stockage et de tri - Avenant passé
avec la société FL&CO**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 22 novembre 1999, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à lancer la procédure d'appel d'offres pour l'acquisition de mobilier dans le nouvel hôtel administratif.

Le lot n°2 "mobilier de stockage et de tri" concerne les rayonnages fixes et mobiles, les meubles de tri, les meubles à plan, les colonnes rotatives pour les dossiers du personnel et les équipements de vestiaires.

D'une part, il convient d'adapter les rayonnages qui seront installés dans les réserves d'archives pour tenir compte de la tuyauterie sous plafond.

D'autre part, il convient d'ajouter des équipements de vestiaires pour les agents du service état civil, ainsi que des rayonnages pour placer les registres de l'état civil; le plan d'aménagement mobilier correspondant à ce service ayant été modifié depuis l'ouverture des plis.

Il convient donc de passer un avenant avec la société FL&CO.

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant à passer avec la société FL&CO
- autoriser M. le Maire ou l'adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)